

COMMUNE DE MOLOMPIZE, CANTAL
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 21 JUILLET 2023

PRÉSENTS :	
M. LEBERICHEL Philippe	Mme FIOCRE Annie
M. BOUCHEIX Philippe	Mme THOMAS Stéphanie
Mme CHARBONNEL Stéphanie	M. TEDO Hervé
M. CORSI Franck	Mme VALLAT Marie-Claude
ABSENTS : LAROUERE Florence / procuration à LEBERICHEL Philippe CHABASSEUR Xavier / sans procuration DUBOIS Frédéric / procuration à TEDO Hervé	

Début de la séance à 20h30 – fin de la séance à 22h00

N° DE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
DC2023_04_1	Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 15 mai 2023 Délibération adoptée à 10 voix POUR
DC2023_04_2	Durée d'amortissement des fonds de concours versés au SDEC ≤ 3000 euros = 1 an / > 3000 euros = 5 ans Dérogation à l'amortissement au prorata temporis ; Amortissement en annuité pleine à partir de l'année qui suit. Délibération adoptée à 10 voix POUR
DC2023_04_3	Contrat de location-gérance pour le restaurant « Auberge des Palhàs » 500 € HT soit 600 € TTC. Bail dérogatoire d'1 an. Caution = 600 € Contrat de location du logement : 400 € + caution = 400 € Délibération adoptée à 8 voix POUR et 2 ABSTENTIONS